



CHELLES MULTIPHOT 2019
39^{ème} Foire Internationale Photo-Cinéma-Son
Dimanche 17 Mars 2019

Chelles, le 10 Janvier 2019

Cher(e) exposant,

Dans le cadre de CHELLES MULTIPHOT,
CHELLES AUDIOVISUEL organise la
39^{ème} FOIRE Internationale Photo, Ciné et Son.

Le Dimanche 17 mars 2019 de 9h à 18h.

Chelles Audiovisuel vous présente ses meilleurs Vœux pour 2019, vous trouverez ci-dessous le dossier d'inscription pour notre manifestation de cette année.

Les stands (table fournie) sont mis à disposition par mètre linéaire au prix de **37 €uros** dans les conditions définies par le Règlement Intérieur de la rencontre.

La manifestation se tenant dans un bâtiment clos, l'ouverture des portes aux exposants se fait à 7h et l'ouverture des portes au public (l'entrée est gratuite) se fait de 9h à 18h.

Une restauration chaude et assise est proposée aux adhérents au prix de 16 €uros.

Suite aux événements, la sécurité sera renforcée et nous appliquerons les directives municipales et celles de la Police Nationale.

Cette année de nouveau, nous soutenons, l'association  qui crée une solidarité entre anciens et nouveaux patients atteints d'un Cancer Masculin .

Le nombre de place de parking est amplement réduit autour du Centre Culturel, veuillez-vous garer correctement afin de ne pas être en infraction.

Dans l'espoir de vous retrouver en mars prochain,

Bien cordialement,

Gilles OUVRIEZ

Responsable Foire Photo

Boite 181

19 Av du Maréchal Foch

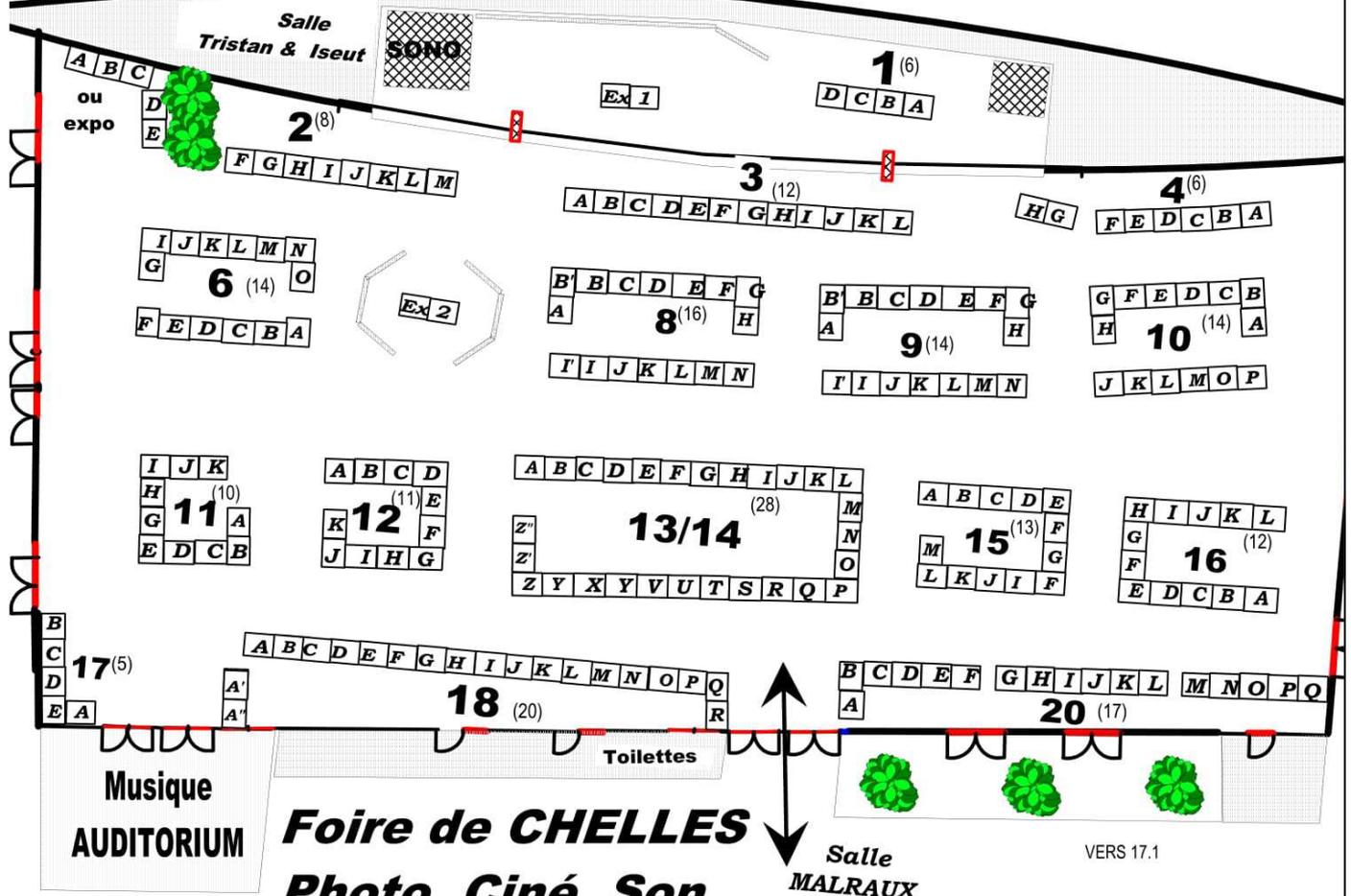
77508 CHELLES cedex

Tél : 06 29 36 75 17

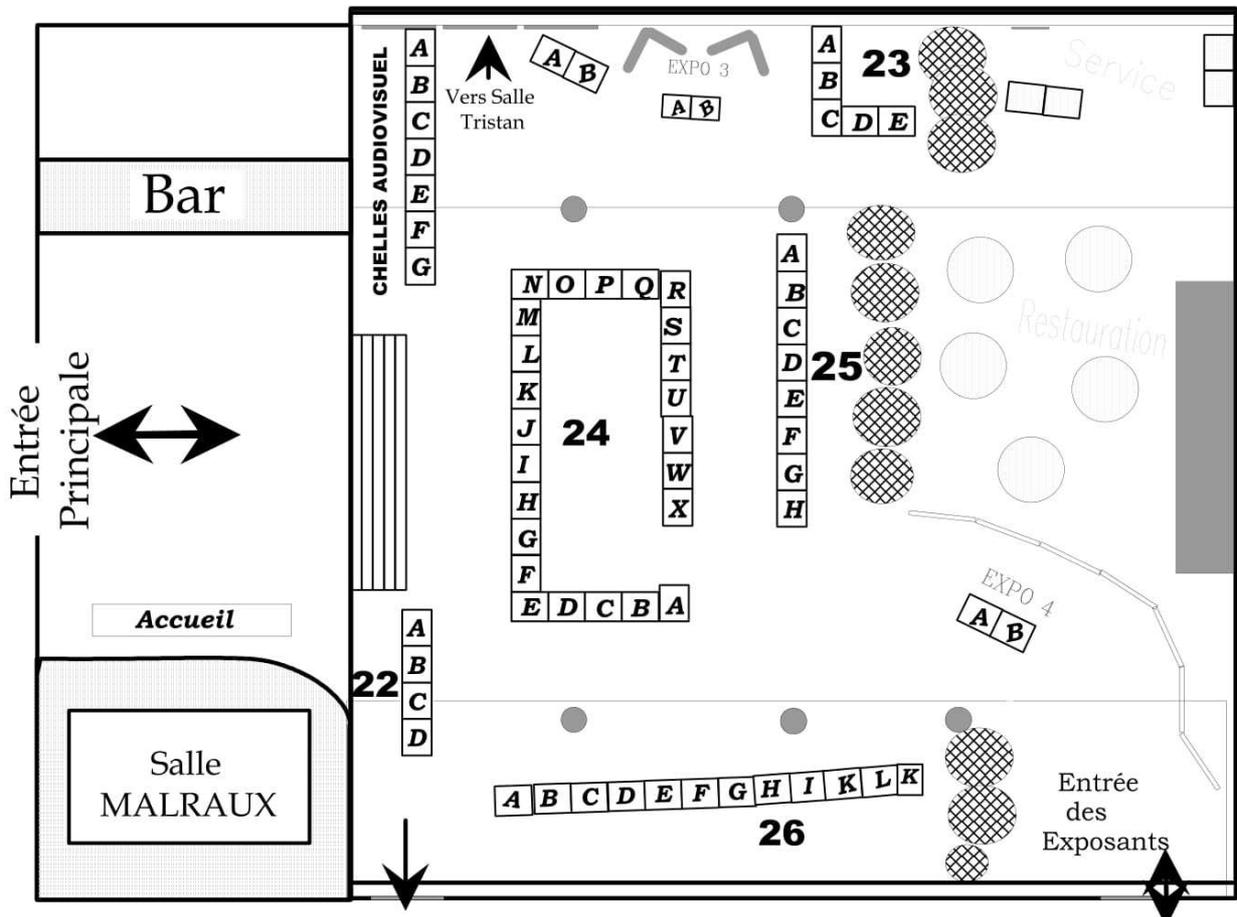
foire-photo-chelles@foirephoto.com

P.S. : Nous ne prenons aucune inscription par téléphone.
Uniquement par dossier d'inscription dûment rempli avec le paiement par chèque joint.

Sous réserve de modifications



Foire de CHELLES
Photo, Ciné, Son
17 Mars 2019



Sous réserve de modifications



CHELLES MULTIPHOT 2019
39^{ème} Foire Internationale Photo-Cinéma-Son
Dimanche 17 Mars 2019

ATTENTION!!

Tout dossier INCOMPLET ne sera pas enregistré.
Tous les champs doivent être renseignés

Dossier d'adhésion

Ouverture aux exposants de 7h à 18h00

Nom et prénom du responsable :

Société :

Adresse :

..... Téléphone :

Email:@..... Nombre de personnes présentes sur le stand :

Attention !!!! Le nombre de personnes autorisées sur un stand est en fonction du nombre de mètres commandés !! Maximum=1m/pers

**** Informations OBLIGATOIRES (loi du 27/01/92) ****

N° de registre du commerce :

Type et n° de pièce d'identité :

Délivrée le : par :

Nature des marchandises :

!!! N'oubliez pas de signer le règlement intérieur au verso de cette page !!!

Je réserve mètres linéaires (au prix unitaire de 37 €uros) soit :

N° du stand souhaité : (Exemple 17, 16,)

(Nous ne garantissons en aucun cas votre choix et notre placement est non négociable.)

Je réserve pour le dimanche 17/03, plateau(x) repas au prix unitaire de 16 €uros soit :

(Le plateau est composé d'une entrée, d'un plat chaud, fromage et d'un fruit)

Règlement total : €uros

Votre inscription ne sera enregistrée que si les informations obligatoires d'identité sont indiquées et que votre chèque de règlement (à l'ordre de "Chelles Audiovisuel ") accompagne le bulletin d'adhésion dûment rempli, sans oublier une photocopie recto-verso de votre carte d'Identité Nationale

A retourner avant le 25 Fév. 2019

Date limite IMPÉRATIVE

foire-photo-chelles@foirephoto.com

CHELLES AUDIOVISUEL

Boite 181

19 Av du Maréchal Foch

77508 CHELLES cedex

Tél : 06 29 36 75 17

Date :

Signature :



CHELLES MULTIPHOT 2019

39^{ème} Foire Internationale Photo-Cinéma-Son de Chelles (77)

Règlement Intérieur d'Inscription et de Participation

CHELLES AUDIOVISUEL organise tous les ans un salon exposition - vente d'objets, appareils, matériels, livres et documents en rapport avec le monde de l'image, du cinéma et du son.

La Foire Internationale Photo-Cinéma-Son de Chelles est organisée dans un bâtiment clos apte à recevoir du public et conforme à toutes les normes de sécurité en vigueur.

Article 1: **Est exposant à la Rencontre des Collectionneurs toute personne qui a :**

- Rempli complètement et lisiblement sa demande de réservation ainsi que son règlement.
- Pour les nouveaux comme les anciens participants, votre inscription ne sera enregistrée (dans l'ordre d'arrivée des dossiers) que si les informations obligatoires d'identité sont indiquées et que votre chèque de règlement accompagne le bulletin d'adhésion dûment rempli, sans oublier une photocopie recto-verso de votre carte d'Identité Nationale
- Le fait de s'inscrire n'est pas une assurance de pouvoir participer. Seul la réception du reçu de confirmation de la part de l'organisation fait foi.

La qualité d'exposant entraîne l'acceptation du présent règlement sans restriction

Article 2: Les inscriptions sont enregistrées suivant leur ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. Le paiement (par chèque bancaire ou postal) doit **obligatoirement** accompagner la demande d'inscription. Tout manquement à cette règle annule purement et simplement le dossier d'inscription. Pour les exposants étrangers, leur chèque pourra être échangé contre des espèces le jour de la rencontre afin de réduire les frais bancaires.

Article 3: **CHELLES AUDIOVISUEL** met à disposition des exposants :
- une table (longueur selon réservation)
- 1 chaise par personne
- 1 badge "exposant" par personne

Article 4: Le nombre de personnes autorisées sur un stand est en fonction du nombre de mètres commandés. **Maximum = 1mètre par personne** (exposant) sauf dérogation des organisateurs.

Article 5: Les objets exposés ou en vente sont la propriété des exposants et sous leur entière responsabilité.

Article 6: Les transactions de vente ou d'échange se font de gré à gré et n'impliquent en aucun cas la responsabilité ou l'intervention de l'organisateur **CHELLES AUDIOVISUEL** ou de la **Ville de Chelles**.

Article 7: **CHELLES AUDIOVISUEL** décline toute responsabilité en cas de vol, détérioration ou perte d'objet pouvant survenir avant, pendant ou après le salon. **CHELLES AUDIOVISUEL** décline toutes responsabilités en cas d'accident corporel, préjudice moral ou financier concernant la personne et les biens des exposants.

Article 8: L'exposant s'engage à respecter l'ordre public, à se conformer à toutes les règles de sécurité, à obtempérer à toute instruction qui lui serait faite par les organisateurs ou les responsables de la sécurité.

Article 9: L'ouverture des portes se fait à 7 h pour les exposants et à 9 h pour le public. La fermeture des portes se fait à 18 h pour le public.

Article 10: Lors de votre inscription, nous vous demandons de formuler un souhait d'emplacement d'îlots. **CHELLES AUDIOVISUEL** ne garantit en aucun cas, votre choix. Pour le placement, nous essayons au mieux d'éviter les angles de stands, sauf demande express de votre part. Il se peut que vous ayez un angle, car nous n'avons pas eu la possibilité de vous placer autrement. **L'emplacement que nous aurons choisi est considéré comme définitif et non négociable.**

Article 11: Les exposants s'engagent à se conformer aux lois et textes réglementaires qui régissent ce type de manifestation.

Article 12: **CHELLES AUDIOVISUEL** se réserve le droit de modifier l'implantation des stands et par ce fait, de déplacer un exposant (**aucune réclamation ne sera acceptée**).

Article 13: **CHELLES AUDIOVISUEL** se réserve le droit d'annuler cette manifestation à n'importe quel moment et pour quelques raisons que ce soient.

Article 14: En cas d'une annulation de la part d'un exposant, **CHELLES AUDIOVISUEL** accepte et rembourse, jusqu'à **8 jours calendaires** avant la date de la manifestation et sur présentation exclusive d'un justificatif officiel.

Article 15: Il est impératif à tous les exposants de ne pas garer son véhicule sur les accès Pompiers, cependant, nous tolérons ce stationnement **UNIQUEMENT** pour le déchargement et chargement de 7h à 8h30 et de 18h30 à 20h. La Police Nationale de CHELLES sera présente pour verbaliser tous les contrevenants.

Article 16: Nous vous rappelons que selon les lois en vigueur, il est **STRICTEMENT interdit de fumer** dans les salles .

Je soussigné(e)

accepte ce règlement sans aucune restrictions, ni dérogations.

Signature

Date

Si ce document n'est pas signé et daté de la personne responsable du stand, l'inscription ne sera pas enregistrée



DIMANCHE 17 MARS 2019

**39^{ème} Foire Internationale
Photo - Cinéma - Son**

(RENCONTRE DES COLLECTIONNEURS)

de CHELLES (77)

**ACHAT - VENTE - ÉCHANGE DE MATÉRIELS DE COLLECTION
ET D'OCCASION - EXPOSITIONS PHOTOS**



DE 9H à 18H AU CENTRE CULTUREL

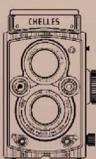
Place des Martyrs de Chateaubriand - Rue du 11 Novembre

Entrée Gratuite - Restauration possible sur place

Ateliers portraits

Matériels d'éclairage photo prêté par **LUMIPHOT**

*Animés par **Lionel SAME** et **David POCHAL** (Portraitistes) - Séance participative de portrait suivi
d'une démonstration de retouche high end (retouche magazine) sur Photoshop— (sur inscription)*



Chelles Audiovisuel

Organisé par Chelles Audiovisuel dans le cadre du MULTIPHOT 2019

RENSEIGNEMENTS: **WWW.MULTIPHOT.COM - WWW.FOIREPHOTO.COM**

